

Atelier régional de partage et de plaidoyer

**SOUS LA DIRECTION DE LA MINISTRE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE
ET DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE L'ACDHR.S**

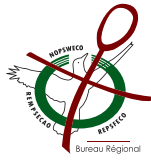
DÉCLARATION DE BANJUL

Les Sentinelles des Résolutions « Femmes, Paix et Sécurité » et de
la cohésion sociale »

Programme régional de monitoring de la participation des
femmes – Espace CEDEAO et Sahel



FR



La participation des femmes aux processus politiques et de paix ainsi que la promotion de leurs droits restent un défi à tous les niveaux. Les États, OSCs, acteurs et décideurs au niveau national et international mobilisent leurs efforts pour atteindre les objectifs des Résolutions dites « Femmes, paix et sécurité » des Nations Unies, les Objectifs de développement durable : 3, 5, 10, 16 et 17 et les dispositions nationales et régionales pertinentes sur la promotion et la protection des droits des femmes dont celles de l'Union Africaine et de la CEDEAO.

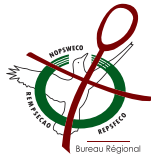
C'est dans cette dynamique que sur financement de la *National Endowment for Democracy (NED)*, Partners West Africa - Sénégal met en œuvre **le Programme « Les sentinelles des Résolutions « Femmes, paix et sécurité » et de la cohésion sociale »** en partenariat avec les organisations, plateformes et réseaux de défense et de promotion des droits des femmes au niveau national, régional. Dans le cadre de ce projet, 17 pays de l'espace CEDEAO et du Sahel sont ciblés.

Ce **programme régional de monitoring de la participation des femmes de l'espace CE-DEAO et du Sahel** est une initiative concertée des réseaux, plateformes et organisations de défense des droits des femmes que sont : REPSFECO (Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'Espace CEDEAO) – Plateforme des Femmes du G5 Sahel – ACDHRS (African Center For Democracy and Human Rights Studies) – WANEP-Sénégal (West Africa Network for Peacebuilding) – GTFJPS-AOS/GN (Groupe de travail femmes, jeunes, paix et sécurité) – ROAJELF (Réseau Ouest Africain des Jeunes Femmes Leaders). Le programme a pour objectifs, entre autres, de relever le défi de la production de l'information par et sur les femmes et contribuer à la promotion et à la protection de leurs droits à l'instar des résolutions 1325 et connexes du Conseil de sécurité des Nations Unies et du protocole de la CEDEAO A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité.

C'est dans ce cadre que nous, différents acteurs engagés pour l'atteinte des objectifs du programme, sommes réunies en Atelier régional de plaidoyer et de partage avec comme thème : « *Les sentinelles avec les « He for She » pour renforcer/consolider les droits des femmes et des enfants pour la paix et la cohésion sociale* ». **Cet atelier a été organisé par Partners West Africa- Sénégal (PWA-Sénégal), African Centre for Democracy and Human Rights Studies (ACDHRS) en collaboration avec le Ministère du Genre, de l'Enfance et de la Protection Sociale de la Gambie (MOGCSW) sous la direction de l'honorable Ministre Fatou KINTEH, les 30 et 31 mai 2024 à Banjul.**

A l'issue de cet atelier, nous faisons la déclaration suivante.





CONTEXTE

L'atelier se tient dans un contexte où l'Afrique est à un tournant marqué, en matière d'égalité femmes et hommes, un foisonnement d'instruments, ainsi qu'une nette prise de conscience de l'importance de la participation des femmes et des jeunes. L'Afrique est traversée par toute forme d'insécurité avec une situation de paix négative.

Toutefois, nous constatons que :

- Le fossé en matière d'égalité et équité est très grand et est loin d'être comblé ;
- Les régressions des acquis sont considérables ;
- Les financements des programmes « Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité » sont de plus en plus orientés vers les États au grand dam des OSC/ONG ;
- Les taux de participation des femmes dans les instances de décision, partout en Afrique, ont régressé pour des raisons due : aux normes et pesanteurs socio-économiques ; à une faible volonté politique ; au sous-financement des actions pour la promotion de l'égalité femmes – hommes et de lutte contre toutes les formes de violences dont sont victimes les femmes et les jeunes.

Une telle situation a comme conséquence de porter préjudice à l'agenda « Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité ».

Ce constat intervient à un moment où les leaders et le système international reconnaissent la pertinence de la participation des femmes et des jeunes dans les processus de paix et de prise de décision dans nos pays et le fait que l'égalité et l'équité femmes – hommes constitue une condition incontournable au développement durable.

NOTRE POSITION

Devant une telle situation, nous réitérons que la participation des femmes et des jeunes à travers ou avec le soutien de la société civile est une nécessité absolue partout en Afrique et plus précisément dans l'espace CEDEAO et Sahel ; et que les acteurs de la société civile peuvent et doivent participer à l'émergence d'une conscience citoyenne et collective dans les situations transitionnelles socio-politiques.

👉 Sur la menace du vote sur la loi sur les mutilations génitales en Gambie, nous rappelons que tous nos états ont les mêmes problèmes et défis et que nous devons travailler ensemble sur la question.

👉 Sur la décision des pays de l'alliance des États du Sahel (AES), Burkina Faso, Mali et Niger, de sortir de la CEDEAO, nous rappelons que les organisations de femmes et de jeunes de ces pays ne devraient pas subir les dommages collatéraux et réaffirmons qu'elles ont leur place dans nos espaces d'échanges.

👉 Nous, les Sentinelles, sommes pour le renforcement de la cohésion sociale et de la résilience des réseaux/platformes d'OSC de femmes, mais également de jeunes pour la paix, la sécurité et le développement durable de nos pays.





RECOMMANDATIONS

Avec le constat selon lequel les avancées restent timides et fragiles, nous recommandons :

L'adoption d'une nouvelle Résolution, par la CEDEAO, l'Union Africaine (UA) et les Nations Unies (NU), qui prend en compte les besoins des femmes et des jeunes qui vivent dans des régimes liberticides/autoritaires ;

- Que nous, hommes et femmes, devons accepter nos différences tout en collaborant et harmonisant nos actions ;
- La vulgarisation de la 2250 surtout son pilier 5 qui promeut la réintégration significative des jeunes femmes et hommes directement impliqués dans un conflit armé ;
- De travailler à la notion de la paix positive y inclus la paix intérieure ;
- De mener des études sur l'émergence des leaders féminins en Amérique Latine pour en tirer les leçons et promouvoir les leaders femmes de l'espace Afrique de l'Ouest et Sahel pour s'en inspirer afin de faire naître une masse critique de leaders féminins dans toutes les sphères de la société ;
- De renforcer les capacités des femmes sur les instruments juridiques et leurs droits ;
- De renforcer les capacités des femmes à faire le suivi de la mise en œuvre des textes ratifiés et des engagements ;
- De mener une étude sur l'impact qualitatif de la 1325 et connexes sur les citoyens;
- De faciliter l'accès des nouvelles technologies (NT) aux jeunes et aux femmes, car les NT leur offrent une multitude d'opportunités ;
- De prendre des mesures de prévention et de lutte contre la cybercriminalité et toutes formes de cyber-violence à l'endroit des femmes et des enfants ;
- De mener des actions d'éducation des jeunes et des femmes sur une utilisation responsable et citoyenne des NT ;
- D'entreprendre des programmes de renforcement de capacité des femmes et des jeunes sur l'extrémisme violent et la radicalisation.

Les actions à entreprendre :

- Vulgariser la Déclaration de Banjul 2024 ;
- Mener des activités de sensibilisation et formation à la citoyenneté, aux droits des femmes et des enfants dans les établissements scolaires ;
- Travailler avec les jeunes, renforcer leurs capacités en leadership et préparer la relève générationnelle.





Les plaidoyers à mener :

- 👉 **Auprès des autorités de nos États pour que les poursuites judiciaires sur les formes de violences contre les femmes et les enfants soient systématiques ;**
- 👉 **Auprès de la CEDEAO et des États des pays de l'AES pour une participation sans restriction des organisations de femmes aux initiatives régionales.**

Exhorte à s'appuyer sur les leviers que sont :

- La volonté politique ;
- La prévention et la lutte contre la corruption et la concussion ;
- La tolérance et l'acceptation de nos différences ;
- Le rétablissement/ respect de l'équité et de la justice sociale.

A PROPOS DU « HE 4 SHE »

- Le He 4 She est un bon concept. Il convient de préciser que les He 4 She travaillent pour le bien-être de tous et pour la société dans sa globalité, mais pas uniquement que pour les femmes.
- Dans ce même ordre d'idée, nous reconnaissons la nécessité de promouvoir le concept de « She 4 She » pour se renforcer mutuellement.

A PROPOS DU FINANCEMENT PAR L'ÉTAT DES PLANS D'ACTION NATIONAUX 1325

- Une campagne de plaidoyer reste à être menée pour que les États acceptent de financer les plans d'action nationaux « Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité ;
- Une campagne de plaidoyer pour que les États et les partenaires techniques et financiers soutiennent et renforcent davantage les capacités institutionnelles des OSC/plateformes et réseaux de défense et de promotion des droits des femmes.

APPEL

Nous lançons un appel à toutes les parties prenantes (l'État, avec ses différents démembrements, les FDS, les PTF et les populations représentées par les OSC/ONG) à travailler en synergie afin de repenser les stratégies, politiques et plans d'actions à adopter en faveur de la promotion des droits des femmes et des jeunes dans les processus politiques, de paix et de développement.

A l'endroit des femmes, nous leur disons « prenez ce qui vous est dû ».

Banjul, le 31 Mai 2024

